

Convention de Mécénat



CONVENTION DE MECENAT

ENTRE LES SOUSSIGNES:

D'une part,

L'ASSOCIATION,

Envermeu Loisirs Sport Badminton, association sportive régie par la loi du 1er Juillet 1901 dont le siège social est situé à **Mairie d'Envermeu, Place du marché 76630 Envermeu**

Représentée par **M. Alain TOCQUEVILLE**

en sa qualité de **Président**

ET

D'autre part,

L'ENTREPRISE DONATRICE,

(La société)

Dont le siège social est situé à

Représentée par

en sa qualité de

Il est convenu et décidé ce qui suit :

Article 1 : objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions du soutien à l'association pour le projet suivant : soutenir, renforcer et assurer le développement de l'association

Article 2 : durée de la convention

La présente convention s'appliquera à partir du/...../..... pour une durée ferme de an(s).

Article 3 : don/versement

L'entreprise donatrice versera à l'association la somme correspondant à la formule retenue ci-dessous en respectant l'échéance et les modalités de règlement convenues.

- Formule Spot versement de 150€
- Formule Silver versement de 250€
- Formule Gold versement de 500€ (emplacement logo N°)
- Formule Platinium versement de 750€ (emplacement logo N°)

Date d'échéance annuelle retenue : / /



Modes de règlement : virement bancaire chèque (à l'ordre de ELS)

Article 4 : obligations de l'association

L'association s'engage à :

- respecter les termes du contrat selon la formule retenue

Article 5 : obligations de l'entreprise donatrice

L'entreprise donatrice s'engage à :

- fournir toutes les informations la concernant (lien internet, facebook,...) permettant l'exécution des obligations de l'association
- respecter l'échéance de règlement définie dans l'article 3
- le cas échéant, fournir un logo de type vectorisé avec une résolution minimale de 300 dpi et à la taille d'impression voulue dans les 15 jours suivant la date de signature de la convention

Indiquez ci-dessous le(s) lien(s) internet de l'entreprise donatrice :

.....

Article 6 : exigences particulières

.....
.....
.....

Article 7 : résiliation de la convention

La présente convention sera résiliable de plein droit par l'entreprise donatrice en cas d'inexécution par l'association de l'une quelconque de ses obligations, telles définies dans l'article 4. Cette faculté ne pourra être exercée qu'après établissement d'un courrier caractérisé envoyé en recommandé avec accusé de réception resté sans réponse après 60 jours. Toutefois, toute somme déjà versée ne pourra être restituée.

La présente convention sera résiliable de plein droit par l'association en cas de manquement de l'entreprise donatrice à l'une quelconque de ses obligations, telles définies dans l'article.

Article 8 : dispositions applicables

La présente convention est établie en vertu des dispositions de l'article 238 bis du CGI



Fait à le / /

Pour l'entreprise donatrice

NOM, prénom :

en qualité de :

(signature et cachet)

Pour l'association ELS

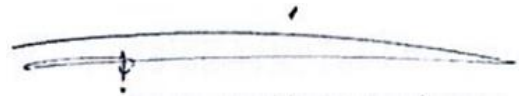
NOM, prénom :

en qualité de : délégué com. sponsoring

(signature)

NOM, prénom : TOCQUEVILLE Alain

En qualité de : président ELS



En deux exemplaires



ANNEXE 1

Formules proposées :

- **FORMULE SPOT (150€)** : lien de votre société sur la page d'accueil du Facebook du club, logo et lien dans la section dédiée aux sponsors du site ELS Kalisport

Sur une durée d'une manifestation de votre choix

- **FORMULE SILVER (250€)** : Lien de votre société sur la page d'accueil du Facebook du club, Logo et lien dans la section dédiée aux sponsors du site ELS Kalisport

Sur une durée d'une saison

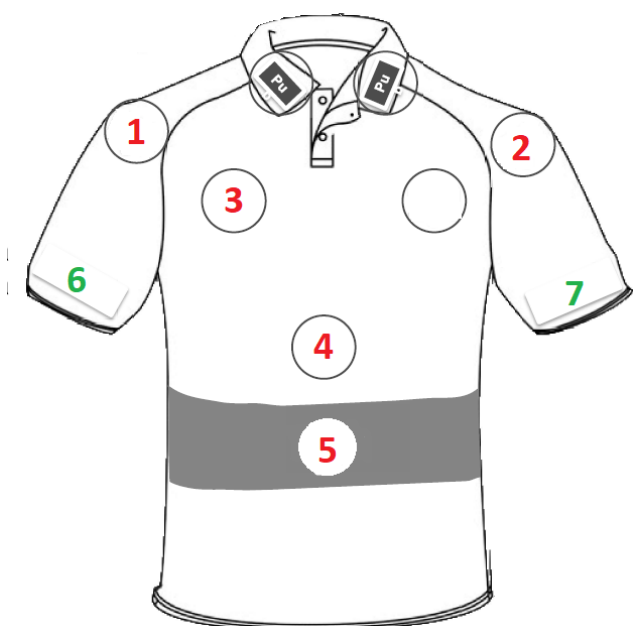
- **FORMULE GOLD (500€)** : Formule Silver + Logo de votre société sur les maillots officiels des équipes engagées en compétition

Sur une durée d'une saison

- **FORMULE PLATINIUM (750€)** : Formule Gold + Votre logo et le nom de votre société en publicité permanente dans notre gymnase + 1 séance de découverte du badminton offerte et encadrée (cohésion/ séminaire)

Sur une durée d'une saison

Position du logo sur le maillot ELS :



Emplacements 1, 2, 3, 4 : 20 cm²

Emplacements 6, 7 : 120 cm² maxi

Emplacement 5 : une bande horizontale de hauteur constante n'excédant pas 20 cm pouvant contenir une ou plusieurs inscriptions publicitaires.

(Sous réserve de la disponibilité de l'emplacement)



ANNEXE 2

Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

CR NORMANDIE SEINE
ENVERMEU

Tel: 0969393084

Fax: 0232805004

Intitulé du Compte:

ASSOC. ENVERMEU LOISIRS
SPORT CHEZ M DUDOUET CAMEL
21 RUE DU PRIEURE
76630 ENVERMEU

DOMICILIATION

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
18306	00041	06101305000	77

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1830	6000	4106	1013	0500	077
------	------	------	------	------	------	-----

BIC (Bank Identification Code) **AGRIFRPP883**

